

## Règlement

1. Le concours est ouvert à toute personne âgée au minimum de 18 ans, hormis les membres du jury, les membres actifs de l'atelier, les gagnants du concours 2019 et les personnes publiées à compte d'éditeurs.
2. Les auteurs ne peuvent soumettre qu'un seul texte par concours.
3. Le thème est : « **De l'air !** », la forme du texte est: **libre, avec un titre original.**
4. L'œuvre doit être inédite, écrite en français.
5. Le texte ne doit pas dépasser **2 pages A4** numérotées, police Times 12, interligne 1,5.
6. Le nom de l'auteur ne doit pas apparaître sur le texte soumis, qui devra être signé par **un pseudonyme**. Dans une enveloppe fermée jointe au texte, notez sur une page dactylographiée : pseudonyme, nom, prénom, adresse, e-mail, téléphone ainsi que le titre de l'œuvre. Sur l'enveloppe, notez le titre de l'œuvre et le pseudonyme.
7. Le texte devra être envoyé en 5 exemplaires avant le **29 mars 2020** à l'adresse suivante:

Association EcritureS Onex  
Case postale 311, 1213 Pt-Lancy 1

8. Des prix seront proposés aux textes ayant retenu l'attention du jury : **200 CHF** au premier, **100 CHF** au deuxième et **50 CHF** au troisième..
  9. Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix en cas de qualité insuffisante.
- La remise des prix, ainsi que la lecture de textes ou extraits, aura lieu à «**l'Astronex**», **Maison Onésienne** lors de la soirée annuelle de l'Association le **vendredi 29 mai 2020**.
- .

[www.aeonex.ch](http://www.aeonex.ch)

Avec le soutien de la Ville d'Onex

